



Boycott du CTL du 03 novembre 2020

Le 19 mars 2019, plus de 30 % des agents du département étaient en grève afin de défendre leurs missions, la fin du démembrement des services et leur pouvoir d'achat. La Directrice Départementale de l'époque, Madame ROUX-TRESCASES, avait rencontré l'intersyndicale départementale quelques jours plus tôt et n'avait pas voulu nous indiquer qu'elle était sa feuille de route.

Dans les jours qui ont suivi, le Ministre Gérald Darmanin et le Directeur Général Bruno Parent sont venus en grande pompe lancer des annonces de destruction de notre administration fiscale, tout en affirmant « réimplanter des services publics dans les territoires ruraux, en inventant un nouveau modèle d'accueils de proximité » (article paru dans le populaire le 19/03/2019)

Le nouveau modèle aujourd'hui nous le connaissons :

- Les suppressions d'emploi continuent encore et toujours, les services sont de plus en plus difficiles à manager par manque d'effectif.**
- Création de Maison France Services, lieu low-cost des services publics de la ruralité.**
- Transfert de compétences et de missions, au détriment des agents qui vivent en périphérie de la capitale départementale qui va centraliser toutes les missions.**
- Déplacement de missions et des agents... Sans concertation de ces derniers, ni des représentants des personnels...**

Où va se trouver le service public du Ministère des Finances, lorsque l'entreprise de destruction sera terminée ?

Alors après avoir siégé (ou pas en comité technique) pendant les 18 mois qui viennent de se dérouler, quelle écoute notre direction départementale a-t-elle porté à nos interventions, à nos manifestations ou encore à nos interpellations ?

AUCUNE

Vos représentants du personnel se sont souvent exprimés de manière unitaire contre ce projet, et pourtant notre administration a gardé le « cap ».

Alors aujourd'hui devions nous une fois de plus aller, comme si de rien n'était en instance pour voter contre le projet de massacre de la DGFIP ?

De façon unanime nous avons répondu NON.

Non, pour aller en CT voter contre un projet qui a été signé la semaine dernière par certaines collectivités sans prise en compte de l'avis des personnels.

Vos représentants du personnel ne participent pas au démembrement de la DGFIP.

Les agents et leurs représentants refusent de voir cette grande administration ne devenir qu'un service public low-cost, absent de la ruralité.

Les représentants des personnels ont décidé de ne pas participer à ce CT, car cette question du Nouveau Réseau de Proximité est validée depuis des mois par notre administration qui a muselé tout dialogue, faisant croire le contraire, sans tenir compte de la ferme opposition, affichée depuis plusieurs mois, des personnels et de leurs représentants.